

Réunion du 15 Mai 2023

Présents: Maurice Ruin, Geneviève Crémilleux, Jacques Combet, Jean-Pierre Tafanel.

Excusées: Janine Martin, Muguette Lys.

Ordre du jour: A/ La **facture énergétique** de la commune, suggestions pour la réduire.
B/ Les **ressources en eau** de la commune: les évaluer et comment les protéger.

Avant d'aborder ces sujets, les participants ont fait un rappel des animations qui ont eu lieu: la soirée A P E, le café solidaire, les échanges de plantes et animation. Moment très réussi.

Ils ont évoqué à nouveau l'aménagement de la départementale qui traverse le village. Tous ont le sentiment que le département ne suit que ses idées, sans penser aux habitants de St Jean d'Arvey. Que faire ?

Deux idées ont été émises: 1°/ peindre avec une peinture fluorescente la bordure des trottoirs.
2°/ Envisager au centre un rétrécissement de la route associé à une priorité piétonne.

Cela étant dit, on a traité l'ordre du jour.

A/ **Electricité et énergie de la commune**: plusieurs propositions ont été émises.

Faire un relevé de la consommation de tous les bâtiments publics et évaluer quelle est la part des bâtiments municipaux.

L'ISOLATION : le plus important, une bonne isolation supprime l'utilisation de la climatisation. Isolation des toitures, notamment le toit de la salle des fêtes; s'il n'est pas changé, faire l'isolation par-dessous.

Repenser les dates de chauffe, la température des locaux...

Prenant exemple sur son installation effectuée il y a des années, Mr Ruin suggère de mettre des capteurs à eau à la mairie pour le chauffage et l'eau chaude.

L' ECLAIRAGE:

Revoir le nombre de lampadaires, mettre tout en LED, comme cela est prévu. Comment rendre l'éclairage identique dans toute la commune ? Ce n'est pas le cas actuellement.

Mettre des capteurs solaires sur les panneaux.

La nuit, faire fonctionner l'éclairage avec une application gérant la lumière lorsque l'on passe.

Revoir les heures et l'intensité de l'éclairage public.

B/ Ressources en eau :

On constate la perte de plusieurs sources sur la commune. Est-ce dû à la sécheresse ? Les sources ont-elles été déviées par ou pour des travaux ? La grande artificialisation des sols n'en serait-elle pas aussi la cause ?

Ces interrogations incitent à établir une surveillance accrue lors de la délivrance des permis de construire et durant les travaux.

Diverses propositions ont été émises par les participants au sujet des ressources en eau:

Doit-on encore délivrer des permis de construction de piscines ? Réguler l'apport en eau de celles déjà existantes ?

Fleurir la commune avec des plantes moins gourmandes en eau, en mettre peut-être moins et établir l'arrosage en fonction de la météo (s'il pleut, ne pas arroser.)

Motiver la population à utiliser moins d'eau (usage domestique, cuisine, jardins, voiture).

Tous les participants au Conseil des Aînés reconnaissent que ce sont là de gros dossiers pour lesquels les solutions sont difficiles.

La réunion est close à 16 h 30 .

La prochaine aura lieu le **lundi 11 septembre à 14 heures** .

Dominique MORAIN

Maurice DUPONT